



VILLE DE BLÉRE - 37150

35, rue de Loches B.P. 35 37150 BLÉRE • Tél : 02 47 30 81 81 – Fax : 02 47 30 81 88
Internet : www.blere-touraine.com • E-mail : mairie@blere-touraine.com

COMPTE-RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2007

Etaient présents : Dr Georges FORTIER, M. GAUTHIER Robert, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GRARE Jacques, Mme LE BRIS Joëlle, M. CHAUVEL Régis, M. SAVIGNARD Gérard, Mme PONTLEVOY Viviane, M. MORELLI Jean-Claude, M. ROBINEAU Jean-Noël, M. VERDON Richard, Mme RAMILLON Corinne, M. REUILLON J-Jacques, M. CANTIN Christian, Mme THIBAUT Christine, M. CHAMORET Jacques, Mme CAPPELLE Françoise, Mme OMNES Françoise, M. OMONT Jean-Claude, Mme BALLEET Chantal.

Absents excusés : Mme LE BRIZ Yamina (*pouvoir à M. GRARE*), Mr JAUNAY Pierre (*pouvoir à M. VERDON*), Mme BERTHELOT Isabelle, Mlle MORISSET Carole (*pouvoir à Mr CHAUVEL*), Mr BEAUGÉ Henri (*pouvoir à Mr CHAMORET*), Mme NIOT Carole.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. Mme Françoise BAROU est nommée secrétaire.

POINT I - COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 14 déc. 2006

Sans observations, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

POINT II - COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION URBANISME : A/ Réunion du 26 décembre 2006

Demandes de permis de construire

Demandeur	Objet	Lieu	Avis
GERMAIN Anthony	2 habitations	Rue de la Haute Borne	Favorable
MARCHE David	Annexe 20 m ²	La Barbottière	Favorable
AKERYS PROMOTION (2 ^{ème} dépôt)	2 immeubles = 43 logements	3, route de Tours	Favorable s/réserve avis ABF et conformité avec le PPRI
COURTABESSERIE Nicolas	Réhabilitation log. dans garage	50 bis, rue Croix de Beauchêne	Favorable
DUBOIS Nicolas	Réhabilitation habitation	Les Vallées	Favorable

Demandes de certificats d'urbanisme

GERMAIN Anthony	Dem. Construction 2 habitations	Rue de la Haute-Borne	Favorable
CTS GILLE.DOVI.CAPELLE	Terrain constructible	23, rue Charles-Simon	Favorable

.../...

Déclarations de Travaux

BOULLING Bernard	Modif porte garage en fenêtre	5, impasse Becquerel	Favorable
BEAUGE Henri	Pose d'une marquise	60, rue de Tours	Favorable
DESOEUVRE Jean-Philippe	Pose vélux et modif. Porte de Grenier en fenêtre	15, rue Buttement	Favorable
DIEN Lucien	Abri de jardin 5.41 m ²	13, rue du 8 mai	Favorable
MEENS Samuel	Pose vélux	10, la Cholterie	Favorable

Coupe et Abattage d'arbres

COURTOIS Gérard	Coupe et abattage d'arbres pour destruction terriers de blaireaux	Les Morins	Favorable
OMNES Françoise	Coupe et abattage d'arbres pour destruction terriers de blaireaux	Les Morins	Favorable

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

Questions diverses

- 1) Dossier PAILLAT – Informations sur le dépassement du COS et sur le permis.
- 2) Suite à la demande de M. CHAMORET en Conseil Municipal, il sera remis à chaque conseiller un plan format A3 du secteur du Refle soir et du Morier afin que chaque personne puisse faire part de ses avis.
- 3) Concernant le PLU de Sublaines, reçu le dossier le 22.12.06 après notre demande expresse. Finalement, pour ce qui concerne la Commune de Bléré, seule la zone d'activités pourrait poser problème par son implantation au Nord de l'Autoroute (échangeur) superficie 100 ha – peut-être plus !! mais il faut savoir que c'est la CCBVC qui est chargée de l'aménagement et de la gestion des réserves foncières. La C.C.B.V.C. doit faire réaliser une étude d'impact et donner les justifications nécessaires. Lors de la réunion de son P.O.S., la Commune de Bléré devra intégrer cette Z.A.C.

*** Concernant le projet AKERYS PROMOTION, il s'agit de 43 logements au total.

B/ Réunion du 30 janvier 2007

Demandes de permis de construire

Demandeur	Objet	Lieu	Avis
JULIEN Jean-Marie	Aménagem. chambres d'hôtes	2, rue de la Haute-Roche	Favorable
GENTY Antoine	Extension habitation	1, rue St-Exupéry	Favorable
GRIFFITH Charles	Extension habitation	Malmort	Favorable

Demandes de permis de démolir

WAIRELLE Guillaume	Démol.dépendances vétustes	28, avenue Delauany	Favorable
--------------------	----------------------------	---------------------	-----------

Demandes de certificats d'urbanisme

PROUX Lucette	Terrain constructible	Le bourg AC 166	Favorable
M. PIVRY	Terrain constructible	21, rue du 18 juin	Favorable
BOURGEOIS Alain	Extension atelier	36, rue du Clos Ferrand	Favorable
MAISON Patrick	Terrain constructible	La Binetterie	Favorable s/réserve 1000 m ² dans la partie constructible
Cts PIOTROWSKI	Information urbanisme	58, rue de Tours	Vu
MOREAU Marc	Terrain constructible	6, rue de la Touche	Avis favorable si 1000 m ²

.../...

Déclarations de Travaux

AURIAULT Pierre-Jean	Garage 19.2 m ²	3, allée P.M. Curie	Favorable
DECHARTRES Christian	Aménagement de combles	3, rue du Jeu Barré	Favorable
GUINAULT Guillaume	Pose de vélux	23, rue des Blés	Favorable
BOURGEOIS Alain	Ouv. Fenêtre en pignon	36, rue du Clos Ferrand	Favorable
DELAUNAY Claude	Extension enseigne	1, rue du Commandant Iemaître	Favorable (avis ABF)
TOURNIER Gilles	Clôture	25, route de Tours	Favorable (s/réserve avis navigation)
SICLIER J BEGARIN A	Modification clôture	14, la Choltrie	Favorable
MODOT Luc	Ravalement de façade	26, quai Bellevue	Favorable
BATAILLE Claire	Clôture	26, rue de la Varenne	Favorable

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

BILAN URBANISME 2005 - 2006

	<u>2005</u>	<u>2006</u>
Certificats d'urbanisme	19	30
Permis de construire de		
Maison d'habitation	11	17 (+ 4 maisons jumelées)
	(+ 50 locatifs)	(+ 43 log. Akerys, 14 log. Ronce)
Permis de démolir	5	6
Déclarations de Travaux	88	85
Permis divers:	45	42
dont 6 OPAC, 23 SCI La Grillonnière)		
17 Général Foy Investissement		
4 Archi-Sud		
Permis de lotir	1 (1 lot Barthelet)	1 (Sofial rue de Tours)
 <u>Nombre de dossiers traités :</u>	 169	 181
	(-22.83 % en 2005/2004)	+ 7.10 % en 2006/2005
Soit au total : + 61 logements		Soit au total + 78 logements

BILAN URBANISME COMPARATIF

Années	Certificats d'urbanisme	Permis de construire maison d'habitation	Permis de démolir	Déclaration de Travaux	Permis divers	Permis de lotir	Nombre de dossiers traités	Evolution
2001	73	30	2	62	46	2	215	14,36%**
2002	18	37 + (19 locatifs)	2	78	32	0	167	-22,33%**
2003	24	28 + (4 locatifs)	2	92	29	0	175	4,79%
2004	34	34 + (24 locatifs)	5	98	47	1	219	25,14%
2005	19	11 + (50 locatifs)	5	88	45	1	169	- 22.83 %
2006	30	17 (63 locatifs)**	6	85	42	1	185	+ 7.10 %
	198	161 +160 locatifs	22	503	241	5	1126	

** 43 locatifs Akerys Promotion, 14 locatifs Ronce Immobilier

+ réhabilitations dans l'ancien : 4 locatifs Renard/Baucher à Chanteloup, 2 locatifs Paillat Rue Couëseau. .../...

BILAN DES DEMANDES DE LOGEMENTS EN 2006

MOIS	T I bis	T II	T III	T IV	T V	TOTAL
JANVIER						0
FEVRIER		2	4	1		7
MARS	1	2	5		1	9
AVRIL	1	1	1			3
MAI		1	1			2
JUIN		2	1		1	4
JUILLET	1		3	3		7
AOUT		1	1	1		3
SEPTEMBRE		3	4	2		9
OCTOBRE	1	2	1			4
NOVEMBRE	1	2	2	1	1	7
DECEMBRE	2	2	2			6
TOTAL	7	18	25	8	3	61

REPARTITION	
Pref fonct.	1
Mairie :	41
CIL :	9
Conseil Général :	1
Préfecture :	6
OPAC	3

DEMANDES DE LOGEMENT au 23.01.2007

TYPE DE LOGEMENT	DEMANDES	MUTATIONS
F I BIS	4	0
F II	32	7
F III	20	18
F IV	19	17
F V	3	4
TOTAL	78	46

- M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'OPAC met en vente certains logements de son parc. Une information sera donnée à la commission urbanisme par le responsable des H.L.M. sur ce secteur.

*** Sans observations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission. .../...

② COMMISSION CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT DU 11 JANVIER 2007

Ordre du jour :

➤ Aménagements paysagers de l'Auverdière :

M. Chauvel nous présente les plans proposés par l'Opac :

- Pour l'espace central, le plan B est retenu
- Pour la contre-allée, le plan 2 est retenu
- Pour l'espace de la rue des Blés, le plan B.
- Pour l'angle de la rue des chardonnerets et de l'avenue de l'Auverdière : plan A

* Les plans seront affichés pour consultation.

➤ Projets 2007

Liste non exhaustive qui sera chiffrée :

- Suite de l'aménagement de la gâtine (partie est)
- Plantation d'une haie paysagère le long de la rocade (entre la route de Loches et la rue de Gimont)
- Serre de culture pour le service des espaces verts (un devis pour une serre en verre est déjà parvenu, reste à venir un devis pour une serre en film plastique double parois)
- Poursuite de la campagne d'élagage
 - . (Platanes du parc plage)
 - . (Arbres de l'aire de jeu du bord du Cher et des saules)
 - . (Parc Lemaître)
- 2 Panneaux entrées de ville (Rue du pont et rue de Loches)
- Achat de Jardinières (complément) et de bancs

➤ Questions diverses

- Opération « Traitons mieux la Touraine » : 31 Mars 2007
- Remettre en état les barrières rue de la Verronnerie
- Les lauréats du concours des maisons fleuries seront emmenés au Château de Villandry

***** Le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.**

③ AFFAIRES CULTURELLES - CAMPING - TOURISME - ASSOCIATIONS

MARDI 23 JANVIER 2007

CAMPING - Bilan de l'année 2006

On peut considérer que 2006 est une année plutôt bonne en terme de fréquentation avec 6899 campeurs (4 249 Français et 2650 étrangers) et 22 614 nuitées.

Il peut être constaté une augmentation sensible du nombre de campeurs avec cependant une légère diminution du nombre de nuitées. Les vacanciers restent moins longtemps au même endroit. C'est un constat fait au niveau départemental dans toutes les structures accueillant des touristes.

Pour rappel (le bilan détaillé a déjà été donné lors du précédent conseil) :

Montant des recettes : 153 566,54 € dont produits supplémentaires (caravanes des personnels de chantier hors saison).

Montant des dépenses : 111 135,83 € Bénéfice : 42 430,71 €

Travaux à envisager :

Divers travaux d'entretien courant ou de révision seront réalisés avant l'ouverture (2 avril 2007).

D'autres travaux plus lourds, voirie, assainissement et éclairage public, sont programmés fin 2007 après saison (1^{er} octobre 2007) et début 2008. Le détail a été vu avec la commission des travaux.

.../...

④ COMMISSION CIMETIERE

Réunion du 16 janvier

Les Membres de la commission se sont rendus au cimetière pour constater sur place les différents points évoqués dans le compte rendu fait lors d'un audit réalisé gracieusement par la Sté Elabor. (voir document fourni aux élus au Conseil Municipal du 21 septembre 2006).

Dans un premier temps un courrier a été envoyé aux familles ayant fait des plantations en dehors du périmètre dédié à la concession (allées et inter tombes) afin de leur demander d'enlever les dites plantations. De même, en ce qui concerne le columbarium, il a été rappelé que les ornements, pots de fleurs ou plaques diverses n'étaient pas autorisés aux abords de l'édifice. Après le 1^{er} avril, les services enlèveront d'office plantations ou objets prohibés.

Réunion du 30 janvier

Règlement général du cimetière

Lecture des différents titres et chapitres afin d'adapter, de compléter ou de modifier selon la nouvelle réglementation.

Ce travail est en cours. Il se poursuivra lors de prochaines réunions.

* M. GAUTHIER précise qu'un inventaire des concessions sera réalisé par un prestataire (travail commencé par nos services mais trop long à réaliser en régie).

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

⑤ Commission Travaux bâtiments / Patrimoine

Réunion du mardi 23 janvier 2007 à 14 h 00

O.J. : Préparation du B.U. 2007
Questions diverses

Examen des propositions pour le Budget Unique 2007:

1°/ Investissement :

Joindre le tableau soumis à examen.

Monsieur Gauthier informe les membres de la commission, courriers à l'appui, des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du projet « Médecine du travail ». La commission à l'unanimité approuve la décision de l'exécutif de changer la maîtrise d'œuvre.

2°/ Fonctionnement :

La commission souhaite disposer d'un crédit de 90 000,00 € pour cette année.

Travaux déjà prévus :

Peinture extérieure divers bâtiment (Mairie, Maison des associations,

Judo/Tennis de table, /Services Techniques 10 000,00 €

Travaux ponton nautisme 3 500,00 €

Installation d'une pompe forage du stade dans local à l'entrée N.O.

Amélioration bac dégraisseur cuisine de la cantine

Amélioration W.C. école primaire (filles)

Travaux déplacement de la chaufferie Judo / Tennis de table

.../...

Questions diverses

Prévoir une visite des établissements scolaires et de leurs annexes samedi 3 mars à 10 h 00 pour les membres du Conseil municipal qui le désirent.

Rendez-vous place Balzac.

Peut-on améliorer les W.C. du mail sans hypothéquer un futur aménagement ?

Prévoir réunion avec M.J.C. pour l'étude sur le devenir du bâtiment quai Bellevue

(suggestions : transfert de la bibliothèque avec salle de lecture,+ salle mixte expositions / réunions pour libérer la salle des fêtes).

- M. OMONT demande si les travaux du mail sont prévus prochainement.
- M. GAUTHIER précise que ce n'est pas prévu dans l'immédiat mais qu'il est nécessaire « d'assainir » ces WC, voire de les restaurer.
- Des WC publics seront également installés parking Gabriel Fauré.

TRAVAUX / PATRIMOINE (Investissement)

Préparation Budget Unique 2007 T.T.C.

Il s'agit d'un recensement. Les choix se feront lorsque nous connaîtrons les possibilités budgétaires, hors programmes déjà retenus par le Conseil Municipal

Quelques chiffrages manquent qui devraient nous parvenir d'ici la fin du mois.

Mise à jour au 1^{er} février

Observations	Lieu / Nature	Devis / Estimation	Subvention / Origine
Ajouter chaudière gaz neuve	Agrandissement de la garderie / C.L.S.H. + Honoraires architecte	47 168,43 €	DGE :> > 21 485,00€
	Complexe de sport de la Gâtine (tennis)	235 000,00 €	Demande PAYS 2006 <i>éligible</i>
	Restauration de l'orgue Sécurisation de la tribune à chiffrer	102 573,11 €	Subv DRAC 34 993,74 € CI Gal : 26 245,31 €
	Aménagement locaux Médecine du travail	APS 82 500,00 €	Demande PAYS 2006 <i>éligible</i>
	<u>Mairie : programme rénovation</u> Menuiseries Peinture		
	Quai Bellevue (étude de faisabilité)		Demande PAYS 2006 <i>éligible</i>
Engagé en 2006	W.C.publics avenue de l'Europe	29 394,33 € €	
	W.C. publics parking Gabriel Fauré	29 000,00 €	
	Moulin des Aigremonts suite 3 ^{ème} tranche	50 000,00 €	Demande PAYS <i>éligible</i>
2007 / 2008 Coût global pour l'école primaire hors diagnostic 493 347,60 € <i>réglé en 2006</i>	Agrandissement 2 classes école primaire + Mise aux normes sécurité école primaire Architecte CSC + bureau de contrôle Assurance dommage ouvrage	296 010,00 € 124 742,80 € 46 282,80 € 14 352,00 € 11 960,00 €	<i>D.G.E. 2007</i>
	<i>Diagnostic « incendie » : Primaire</i>	<i>2 152,80 €</i>	

en 2007	Diagnostic incendie Maternelle	1 865,76 €	
	Toiture bloc N°1 camping	31 500,00 €	Demande subv C.G. (tourisme)
	Toiture bâtiment rue du 18 juin	36 000,00 €	Demande subv C.G.(F.D.D.R.)
	<u>Cantine scolaire :</u> Installation self-service Vestiaires / sanitaires enfants et personnel	20 000,00 €	
	Local rangement terrain football stabilisé	Devis à venir	
	Travaux mur du cimetière chapeau+enduit		
	Réserve pour imprévus	10 000,00 €	
	Rénovation bureau camping peinture + sol		
	<i>Ajouts à compter du 25 janvier</i>		
	Maison petite enfance fermeture terrasse Dallage amortissant Signalétique petite enfance	2 571,40 €	
	Pare-ballons près du camping	8 748,74 €	

- M. OMONT demande s'il est prévu un diagnostic sur l'ancien garage Rodrigues.
- * M. GAUTHIER précise que c'est en cours.
- Il a été négocié un échange de terrain pour une liaison avec la MJC sur l'arrière.
* L'ancien garage sera occupé provisoirement par le Crédit Lyonnais pendant les travaux de réaménagement de l'agence rue du Pont.
- Mme BALLETT demande s'il est prévu une sécurisation de l'orgue (après sa réfection).
- C'est prévu et M. GAUTHIER annonce que ce sera fait après les travaux de restauration avec l'accord des Monuments Historiques.
- Incident au Grand Logis : un crochet est tombé : le site a été sécurisé et une entreprise est venue « purger » la façade. Compte tenu du montant des travaux de restauration extérieure de ce bâtiment, une réflexion est en cours.

***** Sans observations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

⑥ COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES et SPORTIVES

REUNION du LUNDI 29 JANVIER 2007

Sujets abordés : AFFAIRES SCOLAIRES :

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

* Conseil d'école du 7 novembre 2006 :

- Mme Mergot a remercié la commune pour les travaux exécutés durant les congés des grandes vacances.

* Projet d'école :

- Un nouveau projet d'école sera présenté lors du prochain conseil d'école du 6 février 2007. Ce projet aura une durée de 3 ans.

* M. GRARE informe sur l'éventuelle fermeture de classe à la maternelle (les 2 – 3 ans ne sont plus comptés dans les effectifs, les enfants relevant de la crèche).

Ecole Élémentaire Balzac

* Conseil d'école du 17 novembre 2006 :

- M Mergot a remercié la commune pour les travaux exécutés durant les congés des grandes vacances et les matériels achetés.

* Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire :

- M Mergot a envoyé, à l'inspection académique, une prévision de 310 élèves (hors CLIS) soit une moyenne prévue de 28,18 enfants par classe. Cette moyenne pourrait signifier une ouverture de classe.

* Association USEP :

- Modification du bureau : Président : M Chamart ; Trésorière : Mme Grelet ; Secrétaire : M Mergot

* Délégués de classe :

- Chaque classe a élu un délégué titulaire et un remplaçant. Des réunions périodiques sont prévues afin que chacun s'exprime.

* Projet d'école :

- Un nouveau projet d'école sera présenté lors du prochain conseil d'école du 16 février 2007. Ce projet aura une durée de 3 ans.

* ***Une classe sera ouverte à la prochaine rentrée.***

Cantine

Conseil d'administration du vendredi 1^{er} décembre 2006:

* Impayés : - Le bilan de la scolarité 2005/2006 fait apparaître un manque à gagner de 2544.49 €

Nota : Des poursuites au tribunal de grande instance sont en cours

- Les impayés du 1^{er} trimestre sont de 2157.26 €

Projet d'un « self service » :

* L'association a souhaité que la commune mette en place un mobilier permettant une distribution, en « self service », de la nourriture, pour les enfants de l'élémentaire.

Cette pratique de restauration, a été mise en place, avec réussite, dans d'autres communes.

AFFAIRES SPORTIVES :

SGB : * *Assemblée Générale du 19 janvier 2007*

- Effectifs des 9 sections pour l'année 2006 :

☒ 1143 licenciés dont 47.07 % de Blérois

* *1200 licenciés pour 10 sections avec l'intégration de la gymnastique.*

- Participation morale et financière des communes du canton :

☒ Très peu de communes viennent soutenir cette association qui encadre 41.64 % des licenciés du canton. La plupart des maires n'ont pas répondu à l'invitation et ne sont pas excusés de leur absence.

Participation financière en subventions pour l'année 2006 : Sublaines : 50 € ; Dierre : 70 € ;

Francueil : 300 € ; Bléré : 44000 €

- Etat général des sections :

☒ Dans l'ensemble les sections fonctionnent bien et s'assument financièrement. Un point noir néanmoins : C'est la section de gymnastique qui éprouve, actuellement, des difficultés de recrutement d'éducateurs.

- Intégration d'une nouvelle section :

☒ Cette assemblée générale a entériné l'entrée de la « Gymnastique Volontaire » au sein de la SGB. Cette section sportive compte aujourd'hui 70 licenciés.

- Gros projets communaux :

☒ Construction en 2007 de sanitaires et vestiaires pour le tennis

☒ Arrosage des aires sportives de « La Gâtine » par un forage de proximité.

- Regret :

☒ La construction intercommunale de salles dédiées à la gymnastique et aux arts martiaux n'est toujours pas programmée.

Budget 2007

Les différentes demandes formulées, au cours de l'année 2006, en achats et investissements ont été prises en compte par la commission des achats et travaux.

*** **Sans observations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

.../...

⑦ COMMISSION EAU – ASSAINISSEMENT – VOIRIE

Réunion du lundi 5 février 2007

Ordre du jour : Projets 2007

Les travaux listés lors de la précédente réunion ont été chiffrés et sont proposés pour l'inscription au budget 2007.

PREVISIONS BUDGET 2007

<u>DESIGNATION</u>	<u>MONTANT T.T.C.</u>
I) <u>VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC</u>	
- Réhabilitation rue des Déportés	360 000 €
- Pose pavés rampe du pont	100 000 €
- Travaux rue Croix de Beauchêne	520 000 €
- Voirie rurale	50 000 €
- Travaux connexes	290 000 €
- Réseau eaux pluviales la Binetterie	190 000 €
- Rue Cdt Lemaître + parking + plateforme conteneurs	160 000 €
- Enrochement Vaugerin	35 000 €
- Aménagement de passage piétons	15 000 €
- Etude et plan topo avenue Delaunay et Four à chaux	10 000 €
- Travaux divers	30 000 €
- E.P. Vallée de Fontenay	10 000 €
- E.P. Rue de la Vasselière, MJC et rue du Port	38 000 €
- E.P. Rue Croix de Beauchêne	60 000 €
- E.P. Camping	43 000 €
TOTAL	1 911 000 €
II) <u>EAU</u>	
- Croix de Beauchêne	82 000 €
- Etude étanchéité e ravalement réservoir	5 000 €
- Etude chemin d'Espagne	5 000 €
- Défense incendie	50 000 €
TOTAL	142 000 €
III) <u>ASSAINISSEMENT</u>	
- Séparation réseaux EU au camping	265 000 €
- Eaux usées avenue Delaunay	100 000 €
- Clarificateur station d'épuration	15 000 €
- Equipement des postes de refoulement	110 000 €
- Bassin d'infiltration La Croix en Tne	7 000 €
- Pompe doseuse station d'épuration	2 000 €
- Etude eaux usées les Ouches	5 000 €
- Assainissement rue des Déportés	55 000 €
TOTAL	559 000 €

Les travaux seront réalisés selon l'enveloppe budgétaire.

- Suite à une interrogation de M. CHAMORET concernant les travaux d'étanchéité du réservoir, M. BISSON précise qu'une étude sera faite par une entreprise spécialisée.

.../...

- A propos de l'étude des eaux usées des Ouches, M. BISSON précise qu'il s'agit seulement d'une étude de faisabilité du projet, qu'il n'y a pas d'obligation pour raccorder les hameaux.

Le hameau des Ouches se situant dans le périmètre de protection des sources, des subventions seront peut-être possibles.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

⑧ COMMISSION CIRCULATION DU 8/02/2007

1. CIRCULATION A L'AUVERDIERE

Il est nécessaire d'organiser un sens de circulation rue des Cygnes ainsi que sur la contre-allée (qu'il faudrait baptiser) au sud de l'avenue de l'Auverdière.

Après réflexion, les membres de la commission souhaitent organiser la circulation de la rue des Cygnes dans le sens »Ouest Est « en sens unique avec priorité à droite sur l'avenue de l'Auverdière.

Pour la contre-allée : sens « Est ouest » dénommée « Allée des Vignes ».

Des panneaux « Stop » sont souhaités avenue de l'Auverdière, l'un avant la sortie de la contre allée, l'autre avant la sortie de la rue des Cygnes afin de casser la vitesse sur l'avenue de l'Auverdière.

2. BUDGET 2007

Une somme de 25 000 € est souhaitée afin de terminer les travaux en cours, compléter les marquages au sol à différents endroits de la ville et éventuellement adoucir les dos d'âne avenue Carnot .

3. QUESTIONS DIVERSES

- Revoir l'emplacement de la « sucette » rue de Tours (Position peu judicieuse) ainsi que la remise en place des panneaux d'affichage.
- Les supports vélos seront posés dès réception ;
- Nécessité de compléter la signalisation au bout du pont par un flash lumineux (coté quai du port de l'est)
- Les commerçants non sédentaires s'installant sur les marchés seront réunis prochainement pour préciser différents points (emplacements, déchets...)
- Ralentisseurs de l'avenue Carnot trop agressifs : voir si possibilité de les adoucir)

- M. CHAMORET signale un problème de stationnement au bas de la place Balzac.
- M. le Maire rappelle les projets déjà étudiés :
 - Réfection du mail,
 - Réaménagement de la rue de Loches

Nécessité de remettre à jour le plan de circulation, compte tenu des modifications et de l'augmentation de la population.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

POINT III - POINTS FINANCIERS

- 1. Approbation des Comptes Administratifs 2006 – Commune – Services Eau et Assainissement**
- 2. Affectation du résultat – Commune – Eau - Assainissement**

Monsieur le Maire fait le point sur le contrat de délégation du service d'eau potable et expose ce qui suit.

La Ville de BLERE a choisi de déléguer la gestion de son service d'eau potable à VEOLIA EAU à compter du 1^{er} juillet 2004, à l'issue de la procédure prévue par la loi SAPIN (mise en concurrence). Auparavant le service était assuré par les agents communaux.

Après bientôt 3 ans de gestion sous forme de délégation, j'ai souhaité rencontrer les responsables locaux de l'entreprise pour faire un point sur la gestion du contrat (dans le cadre du devoir de contrôle que nous devons exercer).

Au cours des entretiens téléphoniques et réunions que nous avons eus depuis 2 mois, nous avons mis en évidence les points suivants :

- analyse des éléments constitutifs du service : l'audit technique complet initial des installations a mis en évidence des écarts entre les données fournies par la Ville aux candidats (en 2003) et ceux réellement constatés depuis (par exemple, le réseau mesure non pas 30 km mais 89 km) ; d'autres éléments (abonnés, volumes facturés) s'écartent également des données ayant servi à l'établissement des offres des différents candidats à la délégation. L'incidence financière (manque à gagner pour le délégataire est de l'ordre de 10 000 € / an).
- parallèlement, la formule d'indexation des tarifs a fortement augmenté au cours des 9 premiers mois du contrat (+ 3,2%) malgré une structure de cette dernière très pénalisante : terme fixe de 15 %, indice énergie électrique stable pesant pour 7%, soit une neutralisation globale de la formule de 22%. C'est l'indice officiel des salaires qui explique cette augmentation; depuis juillet 2004, la formule évolue comme le coût de la vie et les tarifs du délégataire également.
- Malgré cette augmentation, le montant de la facture des administrés (part eau potable) n'a progressé que de 1,94 € depuis début 2004, puisque le prix négocié avec VEOLIA en juillet 2004 s'est traduit par une baisse par rapport au prix pratiqué en régie (soit 2.18% en 3 ans). Ce rabais a pu être obtenu grâce à des négociations très serrées et des engagements importants de VEOLIA puisque dans le cadre de ce nouveau contrat :
 - o Un agent communal a été embauché par VEOLIA à la satisfaction de l'intéressé et de l'entreprise,
 - o Les 800 branchements en plomb seront renouvelés d'ici fin 2013
 - o L'eau distribuée répond désormais aux normes de qualité grâce aux travaux entrepris sur la station de traitement
 - o Le service rendu donne toute satisfaction et est totalement sécurisé
 - o La Ville dispose d'une capacité de financement lui permettant de poursuivre ses travaux de rénovation des réseaux notamment.
- La Ville de Bléré alimente en totalité la Commune de Sublaines (15 000 m³/ an) sans que cette fourniture lui soit actuellement facturée. Une convention tripartite est en cours, un projet a été établi. Les recettes globales annuelles escomptées sont de l'ordre de 7000 € / an, dont une part pour la Ville de Bléré si elle le souhaite.

Compte tenu de ces éléments, nous nous sommes mis d'accord pour rédiger un avenant à intervenir au cours du 1^{er} semestre qui comportera notamment une baisse de la part du délégataire (prix du m³ ou part fixe) pour compenser la forte augmentation - non prévisible- de la formule d'indexation en début de contrat. Cet effort commercial de VEOLIA (qui a d'ores et déjà accepté de ne pas majorer sa part fixe sur la toute prochaine facture) suppose que la convention tripartite de vente d'eau en gros à SUBLAINES soit signée rapidement.

Les négociations sont en cours et devraient rapidement aboutir. Je me réjouis de cette réactivité de VEOLIA face à ma demande, puisque contractuellement parlant, la Ville ne peut négocier que tous les 5 ans.

Vous serez bien évidemment régulièrement informés du déroulement de cette négociation dont l'issue sera soumise au Conseil municipal sous forme d'avenant n°2 au contrat.

LE 15 FEVRIER 2007

I **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Total dépenses : 3 344 013,60

Total recettes : 4 050 828,45

Résultat de fonctionnement 2006 : **706 814,85**

Excédent de fonctionnement 2005 reporté : 378 888,45

Résultat global 2006 : **1 085 703,30**

II **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Total dépenses : 2 335 961,54

Total recettes : 2 843 324,49

Résultat d'investissement 2006 : **507 362,95**

Déficit d'investissement 2005 reporté : -1 209 652,03

-702 289,08

Restes à réaliser / dépenses : 1 232 763,00

Restes à réaliser / recettes : 1 062 858,00

Solde des restes à réaliser : -169 905,00

Résultat global 2006 : **-872 194,08**

III **AFFECTATION DU RESULTAT**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé **872194**
(section d'investissement)

OO2 Excédent reporté en fonctionnement **213509**

I **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Total dépenses : 121 565,33

Total recettes : 247 768,72

Résultat de fonctionnement 2006 : **126 203,39**

Excédent de fonctionnement 2005 reporté : 56 220,75

Résultat global 2006 : **182 424,14**

II **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Total dépenses : 571 846,82

Total recettes : 330 044,85

	Résultat d'investissement 2006 :	-241 801,97
	Déficit d'investissement 2005 reporté :	-141 044,05
		-382 846,02
	Restes à réaliser / dépenses :	33 021,00
	Restes à réaliser / recettes :	322 850,00
	Solde des restes à réaliser :	289 829,00
	Résultat global 2006 :	-93 017,02
III	<u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	93017
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	89407
I	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
	Total dépenses :	416 889,74
	Total recettes :	493 626,92
	Résultat de fonctionnement 2006 :	76 737,18
	Excédent de fonctionnement 2005 reporté :	222 207,85
	Résultat global 2006 :	298 945,03
II	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
	Total dépenses :	415 615,52
	Total recettes :	224 455,72
	Résultat d'investissement 2006 :	-191 159,80
	Excédent d'investissement 2005 reporté :	258 451,97
		67 292,17
	Restes à réaliser / dépenses :	376 892,42
	Restes à réaliser / recettes :	45 638,00
	Solde des restes à réaliser :	-331 254,42
	Résultat global 2006 :	-263 962,25
III	<u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	263 962
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	34 983

- Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2006 de la Commune, du service eau et du service assainissement. La Commission de finances, qui s'est réunie le 7 février 2007 pour examiner les comptes administratifs, n'a émis aucune observation sur les résultats 2006 et sur leur affectation au budget 2007.

Après lecture et commentaires, Monsieur le Maire se retire et la présidence est alors confiée à Monsieur Savignard, doyen de l'Assemblée, pour procéder au vote.

→ Approbation de chaque compte administratif, à l'unanimité.

→ Affectation des résultats de fonctionnement comme indiqué dans les états ci-dessus.

* *Avant l'étude des comptes administratifs 2006, une analyse financière par diaporama, a été présentée et commentée.*

* *M. OMONT demande des précisions sur le programme « Aménagement du Vaugerin ».*

* *M. BISSON précise qu'il s'agit des travaux relatifs à la récupération des eaux pluviales vers la Binetterie.*

- **Vote du Compte Administratif de la Commune : Contre : 0 – Abstention : 0**
- **– Adoption à l'unanimité.**
- **Vote du Compte Administratif du service d'Eau : Contre : 0 – Abstention : 0**
- **– Adoption à l'unanimité.**
- **Vote du Compte Administratif du service Assainissement : Contre : 0**
- **– Abstention : 0 – Adoption à l'unanimité.**

3. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2006 – COMMUNE / SERVICE EAU / SERVICE ASSAINISSEMENT

Les comptes de gestion du trésorier, qui présentent des résultats identiques aux comptes administratifs, sont soumis au vote.

→ Approbation de chaque compte de gestion, à l'unanimité.

4. DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, qui oblige les communes de 3 500 habitants et plus à tenir un débat d'orientations budgétaires, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire et de ses adjoints sur les projets d'investissements pour 2007,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, atteste de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires de la Commune, du service eau et du service assainissement pour l'année 2007.

5. CONTROLE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS – TARIFS 2007

Le Comité syndical du SATESE, lors de sa réunion du 11 décembre 2006, a voté le tarif 2007 pour le traitement des matières de vidange issues des dispositifs d'assainissement non collectif. Ce tarif est fixé à 0,09 € HT / m³ d'eau consommée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, entérine le tarif 2007 fixé par le SATESE pour le traitement des matières de vidange.

6. FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT / CONTRIBUTION 2007

La Commune de Bléré verse une contribution annuelle au Fonds de Solidarité Logement, calculée sur la base de 0,25 € par habitant, soit 1 161,75 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, de verser une contribution de 1 161,75 € au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2007.

7. Approbation de la Convention Castel-Renaudais Insertion 2007

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à signer la convention avec l'Association Castel-Renaudais Insertion pour une mise à disposition d'une équipe 4 jours par semaine pour les mois d'hiver et 5 jours par semaine les mois d'été pour réaliser des travaux d'entretien des bâtiments et espaces verts municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer la convention.

POINT IV. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS

Terrain à Vauloger

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la cession d'une partie de terrain (180 m²) – parcelle ZH 955 au profit de M. Jean-Jacques REUILLON. Le prix du m² est estimé à 12 € (avis des Domaines).

M. REUILLON, concerné, sort au moment du délibéré.

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour - 5 abstentions, émet un avis favorable à la cession au profit de M. REUILLON, autorise le Maire à faire effectuer le bornage par le Cabinet Geoplus et à signer l'acte correspondant par devant Maître Nuret – notaire à Bléré.

Terrain Rue Ampère

Il est envisagé l'acquisition d'un terrain cadastré ZI 264 d'une superficie de 2.033 m² au prix d'1.50 € le m² appartenant aux Consorts FESLAND, dans le but d'y installer un dépôt communal.

- *M. OMONT demande la destination de cette acquisition.*
- *M. le Maire précise que cet emplacement sera destiné aux services des espaces verts.*
- *M. OMONT souhaite que des précautions soient prises pour le respect de l'environnement compte tenu de la proximité des bords du Cher et de son attrait touristique.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'acquisition de cette propriété et autorise le Maire à signer l'acte par devant Maître Modot, notaire à La Croix-en-Touraine.

POINT V AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- AUPRES DU CONSEIL GENERAL ET AGENCE DE L'EAU

- Poste de refoulement eaux usées, surveillance du dispositif H2S et équipement de sécurité

Le montant estimatif des travaux est de 97.000 € HT.

- Assainissement du secteur de la Grange

Le montant estimatif des travaux est de 73.634,73 € HT

- Camping – Assainissement, voirie et réfection de toiture

Le montant estimatif des travaux est de 248.536,06 € HT. (assainissement), 127.755,88 € HT, (accès aménagement de la plate-forme déchets et tri sélectif), 26.044,80 € HT (toiture des sanitaires).

-AUPRES DU PAYS DE LOIRE TOURAINE

- Agrandissement de la garderie périscolaire et CLSH

Les travaux estimatifs s'élèvent à 47.800 € HT non compris les honoraires d'architecte.

(Les honoraires de l'architecte sont arrivés entre-temps : 5.980 € HT + 1.196 € HT de contrôle SPS).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à présenter les dossiers de demande de subvention.

POINT VI. AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LES PERMIS DE CONSTRUIRE OU DECLARATIONS DE TRAVAUX

- a) Vestiaires sanitaires cantine
- b) Extension de 2 classes à l'école Balzac
- c) Médecine du Travail 15, rue du Port
- d) Local Technique terrain de Football
- e) Jardins Familiaux

Le Conseil Municipal doit autoriser M. le Maire à signer les demandes de permis de construire ou autorisations de travaux.

. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les demandes de permis de construire ou déclarations de travaux correspondants, ainsi que les permis modificatifs si nécessaire.

POINT VII LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE REVISION DU P.O.S.

La consultation pour la recherche du bureau d'études qui sera chargé de l'élaboration de la révision et du contrat ville moyenne est lancée. Il s'agit d'ouvrir officiellement la procédure de révision.

Projet de délibération

Objet : Révision du POS et Concertation

M. le Maire expose que le Plan d'occupation des Sols, tel qu'il a été approuvé le 14 mai 1986, puis a trois reprises ne correspond plus aux exigences actuelles de la commune.

Devant une forte pression foncière, la municipalité doit répondre de façon qualitative aux besoins de ses habitants. Il présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser le Plan d'Occupation des Sols en vigueur, en vue d'établir un Plan Local d'Urbanisme. Il expose également la nécessité de concerter la population pendant toute la durée de la réflexion visant à établir le Projet Communal d'Aménagement et de Développement durable jusqu'à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme

.../...

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles : L 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles : L 124-1, L 123-6, L 300-2, R 123-24

Après avoir entendu l'exposé du maire,
Considérant que la révision du Plan d'Occupation des Sols, en vue d'établir un Plan Local d'Urbanisme présente un intérêt évident pour assurer une gestion cohérente et équilibrée du développement communal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- **de prescrire** la révision du Plan d'Occupation des Sols, en vue d'établir un Plan Local d'Urbanisme sur la totalité du territoire communal conformément à l'article L 123.1 du code de l'urbanisme dans le but :
 - d'assurer un développement cohérent des territoires urbains et ruraux
 - de préserver la qualité et le cadre de vie des Blérois,
 - de mener une réflexion sur les zones à urbaniser
 - de définir au regard des prévisions démographiques, les besoins de la commune en matière de développement économique, aménagement de l'espace, flux de circulation et déplacement, d'équipement et de services

- **D'ouvrir la concertation** associant la population et les autres personnes mentionnées à l'article 300-2 pendant toute la durée de l'étude. La concertation portera sur les différentes étapes de l'élaboration du projet de révision du Plan d'Occupation des Sols, en vue d'établir un Plan Local d'Urbanisme
 - le diagnostic, les enjeux, les objectifs
 - le projet communal d'aménagement et de développement durable
 - le projet de plan local d'urbanisme

La concertation sera effectuée d'expositions et réunions publiques et registres à disposition du public Les documents de travail seront exposés en fonction de l'avancement de l'étude.

A l'issue de la concertation, le maire présentera le bilan au Conseil Munic. qui délibèrera pour clore la concertation et arrêter le projet de PLU.

- **de transmettre et notifier** conformément aux articles L 121.4, L 122.4, L 122.7, L 123.6, du code de l'urbanisme, la présente délibération :
 - au Préfet
 - aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général
 - au Président de l'établissement public élaborant le schéma de cohérence territoriale
 - au représentant de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains
 - aux Présidents des établissements publics de coopération intercommunale et syndicats intercommunaux voisins concernés
 - aux maires des communes voisines : La Croix en Touraine, Civray de Touraine, Luzillé, Sublaines, Cigogné, Athée sur Cher, Pierre
 - aux présidents de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers, de la chambre d'agriculture
 - Service de l'étatqui seront consultés à leur demande.

- **de demander**, conformément à l'article L 121.7 du code de l'urbanisme, la mise à disposition gratuite des services de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer le conseil de procédure
- **de charger** un bureau d'étude d'urbanisme de réaliser les études
- **de réaliser** de nouveaux fonds de plan
- **de donner autorisation** au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaires à l'étude
- **de solliciter** de l'Etat une dotation au titre de l'article L 121.7 du code de l'urbanisme pour compenser la charge financière de la commune
- **dit** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes seront inscrits au budget de l'exercice considéré

Mesures de publicité

Conformément aux articles R 123-24, R 123-25 du code de l'urbanisme cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant 1 mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

*** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la révision du POS et le lancement de la consultation.**

POINT VIII. VENTE DE L'ANCIEN HYDROCUREUR

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la cession de l'ancien hydrocureur au syndicat intercommunal d'assainissement de Chenonceaux, Civray, Francueil, Chisseaux pour la somme de 10.000 € TTC.

. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à la cession de ce matériel. .../...

POINT IV ORGANISATION D'UN CARNAVAL PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLERE – VAL DE CHER le 1^{er} avril 2007

La Communauté de Communes de Bléré – Val de Cher, dans le cadre de son programme culturel, souhaite organiser un carnaval le **dimanche 1^{er} avril 2007** sur les territoires de Bléré et La Croix en Touraine.

Celle-ci sollicite l'autorisation d'emprunter les voiries publiques de Bléré en venant de La Croix, pont, rampe du pont, rue du Pont, place Charles-Bidault, rue Jean-Jacques Rousseau, rue de Loches, rue Gambetta, avenue de l'Europe, la Gâtine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- DONNE son accord pour emprunter les voies sur le parcours indiqué et dit qu'il appartient au Maire de prendre les arrêtés correspondants.

POINT X. QUESTIONS DIVERSES

Bilan de la ZAC de l'Auverdière au 30/11/06 –

- **Le Conseil Municipal a pris connaissance en entériné ce bilan.**

Bilan de l'Opération Façades au 31/12/06 – Intervention de M. CHAUVEL

- **Le Conseil Municipal a entériné ce bilan.**

Consultation du P.L.U. de La Croix-en-Touraine – pour avis

- M. OMONT faut remarquer qu'il a été signalé dans le rapport de présentation du P.L.U. de La Croix, que cette Commune ne pourrait accueillir que 100 logements supplémentaires eu égard à la capacité de rejet des eaux usées vers la station d'épuration de Bléré et demande des précisions.
- M. BISSON s'étonne et précise qu'il vérifiera sur les documents en notre possession.
- Concernant le P.L.U. de Sublaines, M. OMONT a remarqué qu'il est noté des caractéristiques précises sur les futures entreprises à accueillir dans la zone d'activités.
- M. le Maire lui répond que le Cabinet d'Etudes a repris strictement les conclusions de l'étude menée par la CCBVC et le Conseil Général à ce sujet.

Collège : Mme Corinne RAMILLON est nommée référente au Collège pour le C.E.S.C. et Mme Françoise BAROU suppléante.

POUR INFORMATION : LISTE DES MARCHES PUBLICS SIGNES EN 2006

L'article 133 du Code des marchés publics précise que les personnes publiques doivent publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente.

Objet	Date de signature	Titulaire		Montant (en € HT)
Marchés de travaux compris entre 20 000 € HT et 50 000 € HT				
Marchés de travaux compris entre 50 000 € HT et 90 000 € HT				
Marchés de travaux compris entre 90 000 € HT et 150 000 € HT				
Assainissement collectif du Hameau de Chanteloup	23/10/2006	STURNO 50307 AVRANCHES cedex		116 589,61
Marchés de travaux compris entre 150 000 € HT et 210 000 € HT				
Aménagement de la route de Tours	14/09/2006	EUROVIA 37303 JOUE-Les-TOURS	Trottoirs	83 838,00
		FORCLUM 37304 JOUE-L/TOURS	Eclairage public	31 110,64
		GIRAUD SA 37250 VEIGNE	Espaces verts	2 482,80
		FMH TRACECO 37320 TRUYES	Signalisation	17 900,00
Marchés de travaux compris entre 210 000 € HT et 1 000 000 € HT				
Restructuration de la rue des Déportés et du quai Bellevue	08/09/2006	Groupement BSTP-SOGEA 41034 BLOIS CEDEX	Tranche ferme (dont assainissement)	289 278,70
			Tranche conditionnelle (dont assainissement)	314 637,40
			Option (rampe du pont)	82 400,00
Travaux connexes au remembrement suite au passage de l'autoroute A85	21/08/2006	SARL POULAIN TP 36330 LE POINCONNET	Tranche ferme	168 410,70
			Tranche conditionnelle	241 060,40

Arrêtés et décisions du Maire pris dans le cadre de sa délégation de compétences accordée par le Conseil Municipal :

Réalisation de 2 emprunts auprès du Crédit Agricole :

500 000 € sur le budget de la Commune (arrêté n° 1133 du 13/12/06)

200 000 € sur le budget du service eau (arrêté n° 1134 du 20/12/06)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.